



Attestation

concernant l'impôt perçu à la source sur des prestations versées à des personnes domiciliées à l'étranger
IMPÔT CANTONAL ET COMMUNAL
IMPÔT FEDERAL DIRECT

Le soussigné confirme avoir retenu le montant de l'impôt à la source suisse suivant :

1. **Personne assujettie à l'impôt**

(Prière d'indiquer le nom, le prénom,
l'adresse à l'étranger et le pays de domicile)



Date de naissance _____

Numéro AVS _____

2. **Retenue à la source** pour la période
prestation imposable
montant retenu

du _____ au _____
fr. _____
fr. _____

3. **La retenue de l'impôt à la source a été opérée sur les prestations fournies au contribuable en sa qualité**

- a. d'artiste, de sportif ou de conférencier
- b. de membre de l'administration ou de la direction d'une société
- c. de créancier hypothécaire ou d'usufruitier d'une créance garantie par un gage immobilier ou un nantissement sur immeuble
- d. de bénéficiaire de participations de collaborateur

Commune _____
(Prière d'indiquer la commune dans laquelle a été exercée l'activité)

Commune _____
(Prière d'indiquer la commune dans laquelle la société a son siège resp. un établissement stable)

Commune _____
(Prière d'indiquer la commune dans laquelle est situé l'immeuble)

Commune _____
(Prière d'indiquer la commune dans laquelle a été exercée l'activité)

Certifié exact et complet :

Le débiteur de la prestation imposable

(Nom/maison, adresse, signature)

Lieu et date :

N° de référence :

Remarques pour le contribuable

Le contribuable peut, jusqu'à la fin mars de l'année qui suit l'échéance de la prestation exiger une décision quant à l'existence et l'étendue de l'assujettissement. Une telle demande doit être adressée à l'**Office d'impôt des districts de Lausanne et Ouest lausannois** - Section impôt à la source - Rue Caroline 11bis - Case postale 7064 - 1002 Lausanne